

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EGM CONSTRUCTION »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU NON LOIN DU MARCHE VALENTIN, Lot 171, Ilot
2926

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 21/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EGM CONSTRUCTION »

Objet : BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS;
CONSTRUCTION; RENOVATION; ELECTRICITE; CONSEIL ET
FORMATION; PLOMBERIE; TRANSPORT; VENTE ET
LOCATION D'OUTILS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION;
COMMERCE GENERAL; CLIMATISATION; DIVERSES
PRESTATIONS; et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU NON LOIN DU MARCHE VALENTIN, Lot 171, Ilot
2926

Dirigeant(s) M GNIZAKO GNOBROGBO JEAN LOUIS
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03593 du 30/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25332/GTCA/RC/2023 du 30/03/2023

